



Notice simplifiée de la carte

Région Bretagne



Conservatoire Botanique National



B R E S T

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST





Programme

2018 - 2020

La Bretagne a adopté en 2015 son **Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)**. Dans ce schéma, l'identification des continuités écologiques se base essentiellement sur une approche par « grands types de milieux ». Pour traduire les enjeux identifiés aux échelles infrarégionales et accompagner la mise en œuvre de la trame verte et bleue aux échelles locales (SCoT, PLUi, PLU, SAGE...), le plan d'action du SRCE propose d'affiner l'identification et la cartographie **des milieux naturels et semi-naturels contribuant aux continuités écologiques**.

Pour doter le territoire breton d'une cartographie des milieux naturels et semi-naturels, le Conservatoire botanique national de Brest a élaboré une carte des grands types de végétation. Cette cartographie, établie à l'échelle du **1/25 000** par une méthode de cartographie semi-automatique, a été déployée progressivement sur le territoire régional : Finistère (hiver 2019 et été 2020), Ille et Vilaine (printemps 2019), Côtes d'Armor (automne 2019), Morbihan (printemps 2020). La carte des grands types de végétation se présente sous la forme d'un outil numérique, consultable en ligne et téléchargeable pour être remobilisée. Cette carte, **en accès libre**, est utilisable par les collectivités et les professionnels de l'environnement dans le cadre de leurs projets de planification du territoire et de préservation de la biodiversité. En faisant appel à un référentiel commun, elle permet des échanges, des collaborations, des analyses, des formations sur des bases partagées et mutualisées. Le Conservatoire botanique national de Brest assure un accompagnement technique pour faciliter la prise en main de cet outil et aider dans l'analyse des enjeux selon le territoire concerné.

Cette notice simplifiée fournit une description synthétique des classes de végétation cartographiées pour faciliter l'appropriation de la carte par ses utilisateurs. Pour disposer d'informations plus complètes sur chaque classe et sur les méthodes de leur identification, l'utilisateur est invité à se référer à la notice détaillée accessible ici : www.cbnbrest.fr/files/Notice_Bretagne.pdf

Milieux littoraux

Milieux marins et estran non ou peu végétalisé
Champs d'algues marines
Rochers, falaises, sables littoraux
Végétations des marais salés
Pelouses sèches des dunes mobiles
Pelouses sèches et mésophiles des dunes fixées

Autres milieux naturels et semi-naturels

Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
Roselières
Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes)
Prairies et pelouses humides (hors marais salés)
Landes sèches et mésophiles
Landes humides
Tourbières et groupements tourbeux associés
Fourrés secs et mésophiles
Fourrés humides
Végétations des haies et talus
Forêts sèches et mésophiles
Forêts humides

Milieux à forte influence humaine

Plantations d'arbres à feuilles caduques
Plantations d'arbres à feuilles persistantes
Coupes forestières
Parcs et jardins
Vergers
Cultures
Bâti
Routes
Autres milieux non végétalisés

La qualité a été évaluée par croisement avec des points de validation réalisés sur le terrain et par photointerprétation ou issus d'inventaires de terrain existants. L'indice de qualité est représenté par un pourcentage

Taux de confiance repérable sur la carte



C'est quoi une végétation ?

C'est un assemblage particulier d'espèces végétales qui se regroupent en un lieu donné et forment une communauté végétale. Selon la nature du climat, du sol, du relief ou des activités humaines, ces communautés sont différentes. Elles expriment le contexte géographique et environnemental d'un territoire et par conséquent, elles constituent une composante importante de nos paysages.

Echelle d'utilisation
1 : 25 000



En savoir + sur le programme
www.cbnbrest.fr/cgtv-bzh

MILIEUX LITTORAUX



© Vanessa Sejin

Milieu marin et estran non ou peu végétalisé

Estrans sans végétation ou avec végétation clairsemée visible à marée basse. Cette classe comprend la partie des estrans située sous les niveaux des plus hautes eaux (laises des plus hautes mers). La carte des grands types de végétation ne distingue pas la nature des estrans (estrans vaseux, sableux, rocheux...).

Légende



Non calculé



EUNIS
NATURA 2000

Les différents habitats marins n'ont pas été différenciés



© Oriana Garcia

Champs d'algues marines

Plateaux et estrans rocheux colonisés par des champs d'algues se situant sous les laisses des plus hautes mers et découverts à marée basse. Ces zones sont le plus souvent constituées d'algues brunes comme les fucus ou la Pelvétie.

Légende



3750 ha



EUNIS : A1
NATURA 2000 : UE1170



© Kevin Studerius

Rochers, falaises, sables littoraux

Partie supérieure des estrans, située au-dessus du niveau des plus hautes eaux et rochers et falaises « nues ». La végétation est absente ou clairsemée, constituée de plantes supportant l'exposition au sel et aux vents ainsi que l'instabilité du substrat. Sur les estrans de sable et de graviers, elle est surtout constituée de plantes annuelles (arroches, Bette maritime, Cakilier maritime...). En falaise, les espèces pouvant se développer dans ces milieux à fortes contraintes écologiques sont par exemple la Criste marine, l'Armérie maritime, la Spergulaire des rochers, certaines lavandes de mer...

Légende



2044 ha



EUNIS : B1.2 | B2.2 | B3.2 | B3.3
NATURA 2000 : UE1210 | UE1220 | UE1230 | (UE8220)



Végétations des marais salés

Végétation des vasières littorales, aussi appelée « pré salé ». La végétation se développe surtout sur la partie haute des vasières (« schorre »), recouverte d'eau seulement lors des grandes marées. Les plantes s'y organisent en fonction de la fréquence et de la durée des inondations marines. En Bretagne, les prés salés sont le plus souvent caractérisés par l'Obione, la Glycérie maritime, l'Aster maritime, la Lavande de mer, le Jonc maritime et le Chiendent des vases salées. Sur les parties basses (slikke), la végétation est beaucoup plus clairsemée, elle est souvent constituée de salicornes annuelles.

Légende



EUNIS : A2.5

NATURA 2000 : UE1310 | UE1320 | UE1330 | UE1420



Pelouses sèches des dunes mobiles

Pelouses des premiers cordons dunaires, encore peu stabilisées et sujettes à des mouvements de sable (érosion ou accrétion). Elles forment le plus souvent des linéaires peu larges, parallèles au trait de côte. Elles sont caractérisées par l'Oyat, le Chiendent des dunes, le Pourpier de mer et la Laîche des sables. Les plantes constituant ces pelouses ont souvent un système racinaire bien développé qui contribue à la fixation des sables dunaires et protège ainsi de l'érosion.

Légende



EUNIS : B1.1 | B1.2 | B1.3

NATURA 2000 : UE1210 | UE2110 | UE2120



Pelouses sèches et mésophiles des dunes fixées

Pelouses (et prairies) des dunes fixées, également appelées « dunes grises ». Ces pelouses s'installent en arrière-dune, sur les sables plus ou moins stabilisés et enrichis en matière organique. La flore des pelouses dunaires est essentiellement constituée de plantes de petite taille, résistantes à la sécheresse et à la pauvreté du substrat. En Bretagne, les dunes grises abritent un nombre important de plantes rares et menacées, comme par exemple l'Œillet de France, l'Omphalode du littoral...

Légende



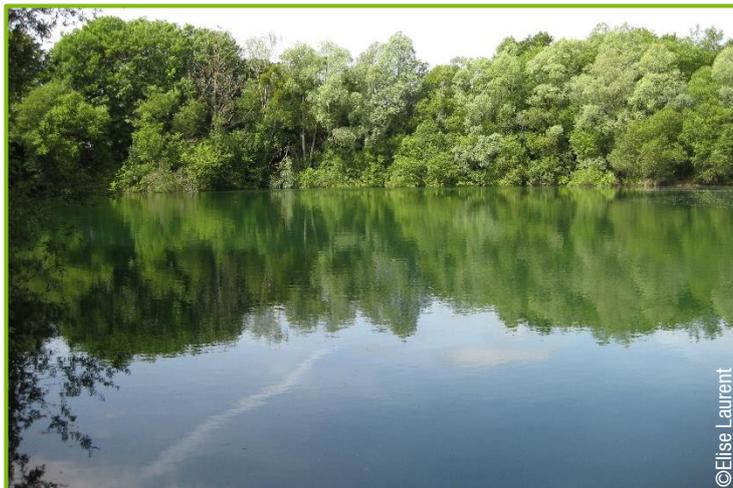
EUNIS : B1.4

NATURA 2000 : UE2130*

Pelouses des falaises littorales

La carte des grands types de végétation ne permet pas de connaître la répartition des pelouses des falaises littorales. Elles sont intégrées à la classe des « Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes) ».

AUTRES MILIEUX NATURELS ET SEMI-NATURELS



Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées

Plans d'eau, cours d'eau et végétations aquatiques et amphibies associées. La végétation est constituée de plantes aquatiques comme les nénuphars, les potamots et les lentilles d'eau. Les berges temporairement exondées accueillent des pelouses « amphibies ». Ces dernières peuvent abriter des espèces rares et menacées comme le Coléanthe délicat, certaines élatines et petits souchets.

©Elise Laurent



43076 ha



EUNIS : C1 | C1.1 | C1.2 | C1.4 | C2 | C2.2 | C2.3 | C2.4 | (C3) | (C3.1) | (C3.2) | (C3.4) | (C3.5) | (E5.4)

NATURA 2000 : UE3110 | UE3130 | UE3140 | UE3150 | UE3160 | UE3260 | (UE6430)



Roselières

Végétations hautes, bordant les plans d'eau et certaines rivières et estuaires. Les plantes caractéristiques de ce type de végétation sont le Roseau commun, la Baldingère, la Grande glycérie, les massettes et le Scirpe maritime (roselières saumâtres).

La carte des grands types de végétation cartographie essentiellement les roselières qui sont étendues (> 10 000 m²), les roselières de plus faible étendue ne sont pas individualisées.

©Yannis Auguin



1636 ha



EUNIS : C3.2 | D5.1 | A2.5

NATURA 2000 : UE2190



Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes)

Prairies et pelouses des sols drainants. Cette classe regroupe les végétations permanentes dominées par des graminées, se développant à l'intérieur des terres ou en falaise littorale (« pelouses aérohalines »). Ces pelouses et prairies sont le plus souvent utilisées par l'agriculture, leur maintien dépend en effet de pratiques de fauche ou de pâturage.

Cette classe inclut une partie des « ptéridaies » (végétations dominées par la Fougère aigle) lorsque celles-ci se développent dans un paysage agricole ou en falaise littorale.

©Géraldine Guilhauma



309333 ha



EUNIS : B3.3 | B3.4 | E1.7 | E2.1 | E2.2 | E2.7 | (E2.8) | E5.3

NATURA 2000 : UE1230 | UE6510 | UE6230* | UE6210

Les prairies issues de semis et fortement amendées, entrant généralement dans la rotation des cultures, sont considérées comme des milieux fortement modifiés par l'Homme et incluses dans la classe « Cultures ».



Prairies et pelouses humides (hors marais salés)

Prairies et pelouses des sols humides, parfois temporairement inondés. Cette classe regroupe les pelouses et prairies humides de l'intérieur des terres, y compris les végétations à hautes herbes (« mégaphorbiaies ») et les végétations à grandes laïches, ainsi que les pelouses amphibies et bas-marais des dépressions humides arrière-dunaires. La flore et la végétation reflètent les types de sol et leur degré d'hydromorphie (sols temporairement humides à marécageux).

© Gaëtan Masson



EUNIS : B1.8 | E3.4 | E3.5 | E5.4 | (D5.2)
NATURA 2000 : UE2190 | UE6410 | UE6430



Landes sèches et mésophiles

Végétations des sols secs à moyennement humides dominées par les bruyères et les ajoncs. Les landes se développent toujours sur des sols pauvres et acides. La végétation est dominée par les bruyères et les ajoncs ; la Bruyère cendrée caractérisant les landes sèches et la Bruyère ciliée les landes des sols moyennement humides.

Cette classe inclut une partie des « ptéridaies » (végétations dominées par la Fougère aigle) lorsque celles-ci se développent dans un contexte de landes. Elle comprend également les pelouses associées aux landes.

© Oriana Garcia



EUNIS : F4.2 | (E1.1) | (E1.7) | (E1.9) | (E5.3)
NATURA 2000 : UE1230 | UE4030 | UE4040* | (UE6230*) | (UE8230)



Landes humides

Végétations des sols humides dominées par les bruyères et les ajoncs. Le sol, toujours acide et pauvre en éléments nutritifs, peut s'assécher en surface en période estivale. La végétation est dominée par les ajoncs, la Callune et la Bruyère à quatre-angles, souvent associés à la Molinie. Les landes humides sont des milieux à forte valeur patrimoniale, très rares.

© Oriana Garcia



EUNIS : F4.1 | (E3.5)
NATURA 2000 : UE4020* | (UE6410)



Tourbières et groupements tourbeux associés

Végétations des sols tourbeux. Cette classe comprend notamment les « hauts marais », caractérisés par la présence de sphaignes. Le sol est gorgé en eau en permanence, ce qui favorise la formation de tourbe, constituée de débris végétaux mal décomposés. La végétation est caractérisée par la Bruyère à quatre-angles, la Molinie, les linaigrettes, les rossolis et la Narthécie ossifrage. Les tourbières sont des milieux très fragiles, elles sont sensibles à l'assèchement et à l'eutrophisation. Elles abritent une flore et faune à forte valeur patrimoniale.

©Kevin Studer



EUNIS : D1.1 | D2.2 | D2.3 | (F4.1)

NATURA 2000 : (UE4020) | UE7110* | UE7120 | UE7140 | UE7150



Fourrés secs et mésophiles

Végétations des sols bien drainés dominées par les arbustes comme le Prunellier, l'Aubépine, l'Ajonc d'Europe... Les fourrés peuvent s'étendre sur de vastes surfaces. Sur le littoral, les fourrés peuvent représenter le stade ultime de la dynamique de la végétation, à l'intérieur des terres, ils évoluent vers la forêt.

©Elise Laurent



EUNIS : F3.1

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



Fourrés humides

Végétations des sols humides à marécageux dominées par les arbustes, comme le Saule roux, la Bourdaine... Les fourrés humides se rencontrent souvent le long des cours d'eau, dans les fonds de vallons. Ils peuvent également coloniser d'anciennes prairies ou landes humides où l'usage agricole a été abandonné.

©Elise Laurent



EUNIS : F9.1 | F9.2 | (E5.4)

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



Végétations des haies et talus

Formations arbustives et arborées linéaires, correspondant au réseau bocager formé par les haies et les talus avec végétation arborée et/ou arbustive. Les talus et haies identifiés dans la cartographie des grands types de végétation ont une longueur minimale de 20 mètres et une largeur de houppier comprise entre 4 et 20 mètres.

Légende



152281 ha



EUNIS : FA | G5.1

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



Forêts sèches et mésophiles

Végétations forestières des sols bien drainés. En Bretagne, les essences dominantes des forêts mûres sont le Hêtre, les chênes (Chêne pédonculé et Chêne sessile) et le Châtaignier. Cette classe regroupe les grands massifs forestiers, mais également les petits bois et bosquets lorsque le recouvrement de la strate arborée est supérieur à 80%.

Légende



262014 ha



EUNIS : G1.6 | G1.7 | G1.8 | G1.9 | G1.A | (H3.1) | (E5.2) | (E5.3) | (E5.4)

NATURA 2000 : UE9120 | UE9130 | UE9180 | (UE6430) | (UE8220)



Forêts humides

Végétations forestières des sols au moins temporairement humides. Elles se développent souvent en bordure des cours d'eau et en fond de vallon. Les essences caractéristiques de ce type de forêt sont l'Aulne glutineux et le Frêne commun, souvent accompagnées de saules et de bouleaux.

Légende



73356 ha



EUNIS : G1.1 | G1.2 | G1.3 | G1.4 | G1.B | (E5.4)

NATURA 2000 : UE9190 | UE91D0* | UE91E0* | (UE6430)

MILIEUX A FORTE INFLUENCE HUMAINE

La carte des grands types de végétation localise également des milieux fortement influencés par l'activité humaine. Dans ces milieux, la biodiversité est présente, mais elle est fortement modifiée et contrainte par des plantations, des constructions etc. Leur identification et cartographie reposent majoritairement sur l'utilisation de données géographiques de référence (BD topo et BDForêt de l'IGN, RGPD).



©Géraldine Guilhauma

Plantations d'arbres à feuilles caduques

Plantations forestières dominées par les arbres à feuillage caduque. En Bretagne, les essences les plus couramment plantées sont les peupliers et le Chêne rouge d'Amérique.

Légende

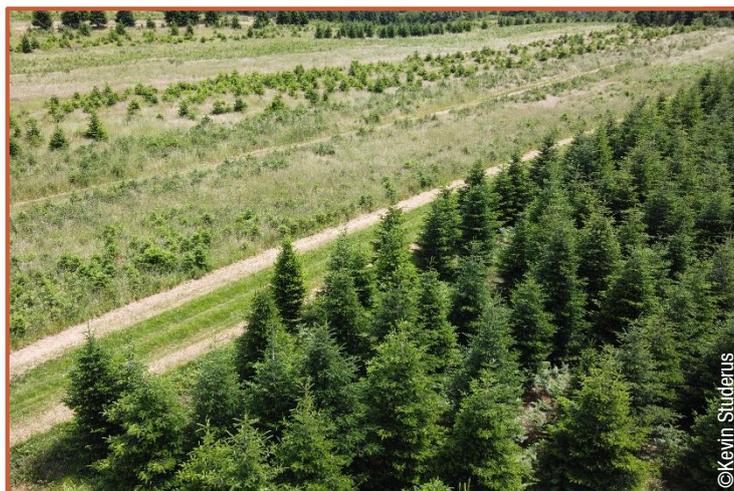


11534 ha



EUNIS : G1.C

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



©Kevin Studeus

Plantations d'arbres à feuilles persistantes

Plantations forestières dominées par les essences à feuilles persistantes (résineux). En Bretagne, les essences le plus couramment plantées sont l'Epicéa de Sitka, le Pin maritime, le Sapin Douglas et les cyprès.

Légende



93483 ha



EUNIS : G3.F

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



©Géraldine Guilhauma

Coupes forestières

Anciennes parcelles forestières ayant subi un changement brutal de couverture du sol suite à une intervention humaine (coupe rase) ou un incident (tempête, incendie...). La mise en lumière du sous-bois après coupe favorise le développement de végétations herbacées et ligneuses basses. Cette végétation varie en fonction de la station forestière et de la gestion passée et actuelle. La végétation herbacée est progressivement remplacée par une végétation ligneuse. La plupart des coupes forestières fait l'objet d'opérations de reboisement et ont vocation à retourner à l'état boisé.

Légende



7753 ha



EUNIS : G5.8 | (E5.3) | (F3.1)

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



©Etienne Le Lay

Parcs et jardins

Jardins ornementaux, potagers de plus de 25 m² et parcs. Cette classe comprend également les cimetières et les terrains de sport enherbés. Ces milieux ont en commun d'être constitués majoritairement d'espèces plantées par l'Homme.

Légende



105376 ha



EUNIS : I2 | J4.6 | E2.6

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



©Kevin Studerius

Vergers

Plantations d'arbres fruitiers, le plus souvent de pommiers. L'intérêt des vergers pour la biodiversité sauvage est très dépendant de leur gestion et du contexte paysager dans lequel ils s'insèrent : présence de végétation prairiale sous les arbres et modalités d'entretien de cette végétation, traitements aux herbicides et insecticides ou non.

Légende



5168 ha



EUNIS : G1.D

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



©Kevin Studerius

Cultures

Terrains cultivés, utilisés par l'agriculture. Cette classe regroupe les cultures céréalières et maraîchères ainsi que les prairies temporaires (prairies semées à rotation courte, le plus souvent dominées par le Ray-grass et des trèfles).

Légende



1327504 ha



EUNIS : E2.6 | I1 | FB.4

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



©Département d'Ile-et-Vilaine

Bâti

Cette classe comprend le bâti (maisons d'habitation, bâti industriel, bâti remarquable, serres), les constructions légères (cabanes, abris de jardins, préaux...) et les réservoirs d'eau.

Légende



63809 ha



EUNIS : J1 | J2

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



©Elise Laurent

Routes

Infrastructures routières linéaires, comprenant les routes primaires, les routes secondaires, les pistes d'aérodrome ainsi que certains chemins.

Légende



89722 ha



EUNIS : J4

NATURA 2000 : Absence d'habitat d'intérêt communautaire



©Yannis Auguin

Autres milieux non végétalisés

La cartographie ne permet pas de classer facilement tous les milieux. Tous les milieux non ou peu végétalisés, n'ayant pas pu être rattachés à un des autres milieux identifiés, ont été regroupés dans cette classe. Il s'agit généralement de milieux peu étendus, comme par exemple d'affleurements rocheux, d'entrées de champs cultivés, de parkings en dehors des zones urbaines.

Légende



41809 ha



EUNIS : E1.1 | E1.9 | H pp

NATURA 2000 : UE8220 | UE8230 pp



Notice simplifiée de la carte

Région Bretagne

Le Conservatoire botanique national de Brest a produit une cartographie au 1/25 000 de la végétation de Bretagne. Cette carte a été élaborée par une méthode de cartographie semi-automatique et distingue 27 classes de « végétation ».

Cette notice simplifiée fournit une description synthétique des classes de végétation cartographiées pour faciliter l'appropriation de la carte par ses utilisateurs. Pour disposer d'informations plus complètes sur chaque classe et sur les méthodes de leur identification, l'utilisateur est invité à se référer à la notice détaillée accessible ici : www.cbnbrest.fr/files/Notice_Bretagne.pdf

Les notices détaillées établies à l'échelle régionale et pour chaque département proposent également des chiffres-clés et des cartes d'analyse et de synthèse.

Mots-clés : télédétection ; méthode orientée-objet ; photo-interprétation ; grands types de végétation ; cartographie de la végétation ; occupation du sol ; Bretagne, Finistère ; Morbihan ; Côtes d'Armor ; Ille-et-Vilaine ; SRCE ; trames vertes et bleues.

Partenaires financiers du programme



L'Europe s'engage en Bretagne

Fonds européens de développement régional



Direction régionale de l'Environnement, de l'Équipement et du Logement BRETAGNE



Établissement public de caractère administratif de développement durable



Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST



web | www.cbnbrest.fr

Syndicat mixte qui regroupe Brest métropole, Conseil départemental du Finistère, Conseil régional de Bretagne et Université de Bretagne Occidentale.



Visualiser la carte de Bretagne
www.cbnbrest.fr/geonetwork

Conservatoire botanique national de Brest

Siège, service international, jardin, service éducatif, et antenne Bretagne
52 allée du Bot
29 200 BREST
02 98 41 88 95
cbn.brest@cbnbrest.com

Antenne Basse-Normandie
Parc estuaire entreprises
Rte de Caen
14 310 VILLERS-BOCAGE
02 31 96 77 56
cbn.bassenormandie@cbnbrest.com

Antenne Pays de la Loire
28 bis rue Babonneau
44 100 NANTES
02 40 69 70 55
cbn.paysdeloire@cbnbrest.com